

L'exposition

L'exposition présente les projets primés lors de la 1^{ère} édition du Palmarès départemental de l'Architecture et de l'Aménagement de Lot-et-Garonne. Organisé en 2012 par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), ce Palmarès a honoré **des réalisations contemporaines mettant en œuvre une démarche de construire ou d'aménager durable**. 15 prix ont été attribués - 10 lauréats et 5 mentions - à des projets publics et privés, de toutes tailles, réalisés depuis moins de 10 ans dans le département.

L'exposition s'adresse au **grand public**. Elle s'attache à montrer comment ces projets allient qualité architecturale, urbaine et environnementale. Plusieurs thèmes sont abordés : **éco-construction, recyclage du patrimoine bâti, maîtrise de la demande en énergie, préservation des paysages...**

En donnant plus de visibilité à ces réalisations, les organisateurs du Palmarès ont souhaité valoriser l'ensemble des acteurs d'un projet de construction ou d'aménagement. Un projet de qualité est le fruit d'une collaboration entre un **maître d'ouvrage** (un particulier, une collectivité, un chef d'entreprise...) un **maître d'œuvre** (un architecte, un urbaniste...) et différents corps de **métiers du bâtiment et des travaux publics**.

Les **15 projets présentés** mairie, école, salle des fêtes, maisons individuelles, habitat collectif, places de village, bâtiment d'enseignement, laboratoire, centre commercial, galerie d'art participent, à différentes échelles, au développement durable du département.

Descriptif

L'exposition se compose :

- **14 panneaux numérotés**
- Format A0 (1189 mm X 841 mm)
- Impression sur toile fine précontrainte ignifugée (325g/m²)
- Système d'accrochage : suspentes aluminium (en haut et en bas) / crochets fournis
- Les grilles ne sont pas fournies
- Surface nécessaire pour l'accrochage : 15 mètres linéaire

Les panneaux sont à installer à la verticale.

Contenu d'un panneau :

- un texte explicatif
- des photographies commentées
- des plans
- les motivations du jury de sélection

*Ci-contre exemple de panneau
Mairie de Montpouillan*



Vues de l'exposition



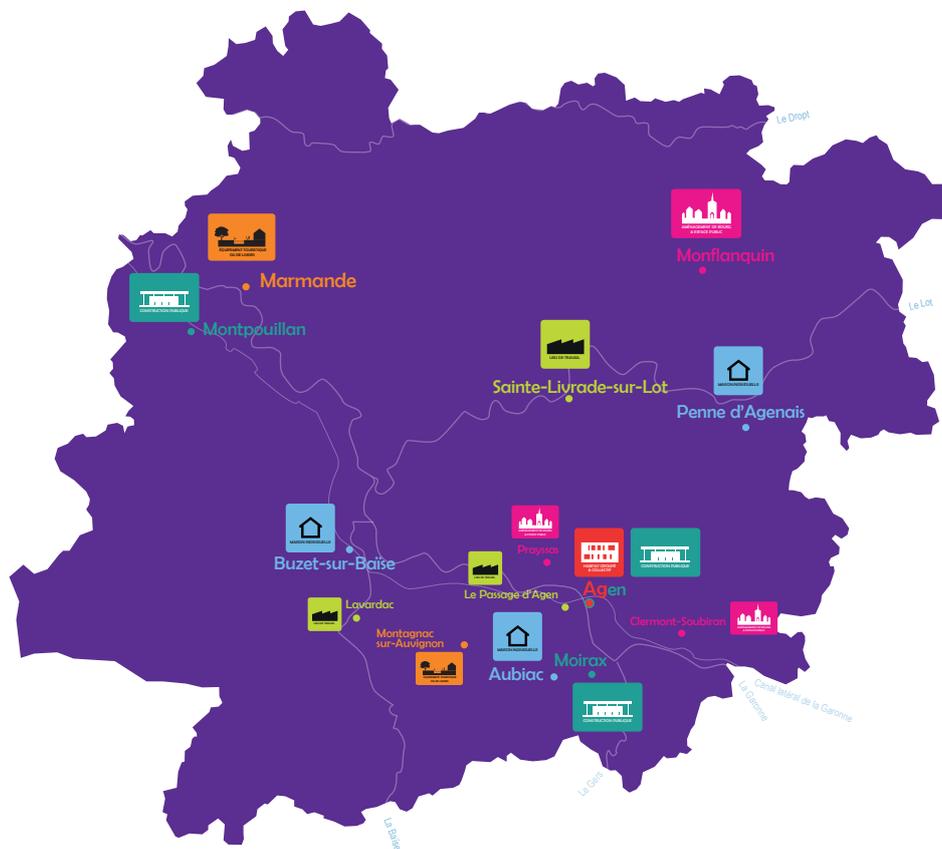
Galerie d'Art Egregore - Marmande - Septembre 2013.

Liste des panneaux

N°	Contenu du panneau	
1	Présentation	
2	Mairie de Montpouillan Lauréat Construction publique neuve (1 ^{er} ex-aequo) Maîtrise d'ouvrage : Commune de Montpouillan - Maîtrise d'œuvre : Atelier Bulle	
3	Salle des fêtes de Moirax Lauréat Construction publique neuve (1 ^{er} ex-aequo) Maîtrise d'ouvrage : Commune de Moirax - Maîtrise d'œuvre : ADH	
4	École Carnot à Agen Lauréat Construction publique extension Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Agen - Maîtrise d'œuvre : AMP architecture	
5	Résidence Carnot à Agen Lauréat Habitat groupé & collectif Maîtrise d'ouvrage : Agen Habitat Maîtrise d'œuvre : Cabinet François de la Serre	
6	Bâtiment d'enseignement scientifique du lycée agricole Étienne Restat à Sainte-Livrade-sur-Lot Lauréat Lieu de travail Maîtrise d'ouvrage : Conseil régional d'Aquitaine Maîtrise d'œuvre : Escande Société d'Architecture	
7	Laboratoire au Passage d'Agen / Centre commercial à Lavardac Mentions Lieu de travail Laboratoire - Maîtrise d'ouvrage : Bristol Myers Squibb (BMS) sites UPSA - Maîtrise d'œuvre : BLV2 Centre commercial - Maîtrise d'ouvrage : Sas Lavardis - Maîtrise d'œuvre : Groupe Philippe Marraud	
8	Place des Arcades à Monflanquin Lauréat Aménagement de bourg et espaces publics Maîtrise d'ouvrage : Commune de Monflanquin Maîtrise d'œuvre : Philippe Millasseau - Nechtan - Hélène Sirieys	
9	Aménagement des espaces publics du centre bourg de Clermont-Soubiran Traversée du bourg de Prayssas Mentions Aménagement de bourg Maîtrise d'ouvrage : Commune de Clermont-Soubiran Maîtrise d'œuvre : Agence Casals - BET/INGC Maîtrise d'ouvrage : Commune de Prayssas - Maîtrise d'œuvre : Agence Casals - BET/INGC	

- 10 **Maison à Aubiac**
Lauréat [Maison individuelle neuve](#)
Maîtrise d'ouvrage : privée - Maîtrise d'œuvre : Nathalie Oudin 
- 11 **Maison à Penne d'Agenais**
Lauréat [Maison individuelle extension](#)
Maîtrise d'ouvrage : privée - Maîtrise d'œuvre : Poppy Floyd - François Primault 
- 12 **Maison à Buzet-sur-Baïse**
Lauréat [Maison individuelle auto-construction](#)
Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : privée 
- 13 **Galerie d'Art Egrégore à Marmande**
Lauréat [Équipement touristique ou de loisirs](#)
Maîtrise d'ouvrage : privée - Maîtrise d'œuvre : Brunerie & Irissou 
- 14 **Gîte rural à Montagnac-sur-Auvignon**
Mention [Équipement touristique ou de loisirs](#)
Maîtrise d'ouvrage : privée - Maîtrise d'œuvre : Karine Carmentran 

Localisation des projets primés



Modalités de prêt

Une convention de prêt sera établie entre le CAUE 47 et l'emprunteur.

Les conditions de prêt sont les suivantes :

- **le prêt est gracieux**, un chèque de caution de 1000 € ou une attestation d'assurance devra obligatoirement être fournie par l'emprunteur
- **le transport (aller et retour) est à la charge de l'emprunteur**, l'exposition est à retirer et à ramener à Agen, dans les locaux du CAUE 47 situés 9 rue Étienne Dolet (l'exposition contient dans un véhicule léger)
- **l'installation** de l'exposition est à réaliser par l'emprunteur, ce dernier utilisera uniquement le système de suspensoir fourni avec chaque panneau : pas d'adhésif, pas de trou ...
- l'exposition sera présentée **dans sa totalité** (14 panneaux)
- l'exposition sera présentée dans **des locaux assurés, clos et couverts** (à l'abri de tout vandalisme)
- toute avarie devra être signalée au CAUE 47 : ne pas essayer de réparer, ni de nettoyer les panneaux ...
- **durée de prêt** : le prêt ne pourra pas excéder 3 mois, durant la période estivale elle n'excédera pas 1 mois - le calendrier d'itinérance sera établi dans l'ordre d'arrivée des demandes
- l'emprunteur s'engage à faire apparaître sur tous les supports de **communication** (cartons d'invitation, site internet...) la mention suivante : « **Exposition réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** »
- supports de communication fournis par le CAUE 47 :
 - 5 affiches (format 60 x 40 cm) dans la limite des stocks disponibles
 - livrets de présentation des projets (disponibles à partir de septembre 2013)
- **médiation** proposée par le CAUE 47 :
Sur demande, sous réserve de disponibilité du CAUE 47, une visite commentée de l'exposition pourra être organisée

Partenariat

Cette exposition est réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (47), elle bénéficie du soutien :



LOT-ET-GARONNE
Conseil général



Contact

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne

9 rue Étienne Dolet

47000 Agen

Tel. : 05 53 48 46 70

Mail : communication@caue47.com

Site : www.caue47.com